

Session du 6 octobre 2023 au 6 octobre 2023 Rapport édité le 1 août 2024

Rapport qualité de la formation

La loi DALO et sa mise en oeuvre

7.5 / 10

EVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS Motivation 7.8	6.1
À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ? 4.3	
ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS Préparation de la formation 8.0	8.9
Organisation de la formation 9.2	
Déroulement de la formation 9.2	
Contenu de la formation 9.4	
Efficacité de la formation 8.6	

ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS

Fonction exercée ?
ROUVIER Alexandre Avocat
GERIN Benoit Avocat
TARAYRE Benedicte avocat
GIACOMINI Carole avocat
GAYET Marion Avocat
RIMLINGER Laure avocat
TERRASSON Clément avocat
RAMON Virginie avocat
PRA Pascale avocat
MARCEL Aurélie Avocat
DIOUF Rokhaya avocate
MARGAT Alice avocate
KHEDDAR Farida avocat
CELLIER Mélanie Avocat
VACHOUX Amandine avocat

PINORINI Audrey avocate **LE COQ Céline** avocate **PUNZANO** Laura avocat **GAYET Emeline** avocate **BORGES DE DEUS CORREIA Jose** avocat **MIRAN Albane Avocate DECOMBARD Emmanuel Avocat** SIDIBE Wassa **Avocate PORET Marie** avocat **PORET Lucie Avocat SCHULD Catherine Avocat** Depuis combien de temps? **ROUVIER Alexandre** 3 ans **GERIN Benoit** 9 ans

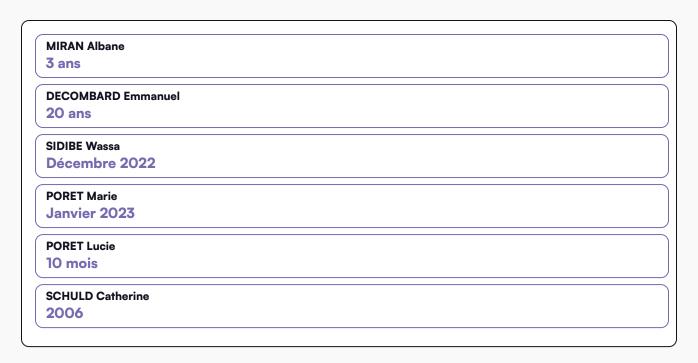
TARAYRE Benedicte

GIACOMINI Carole

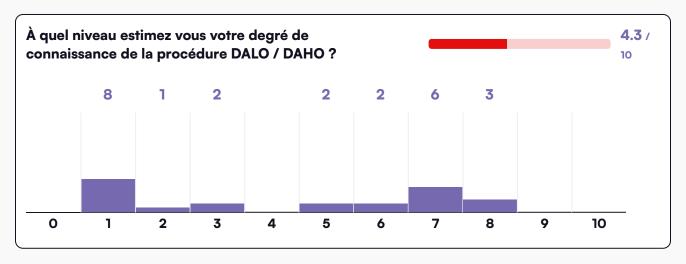
17 ans

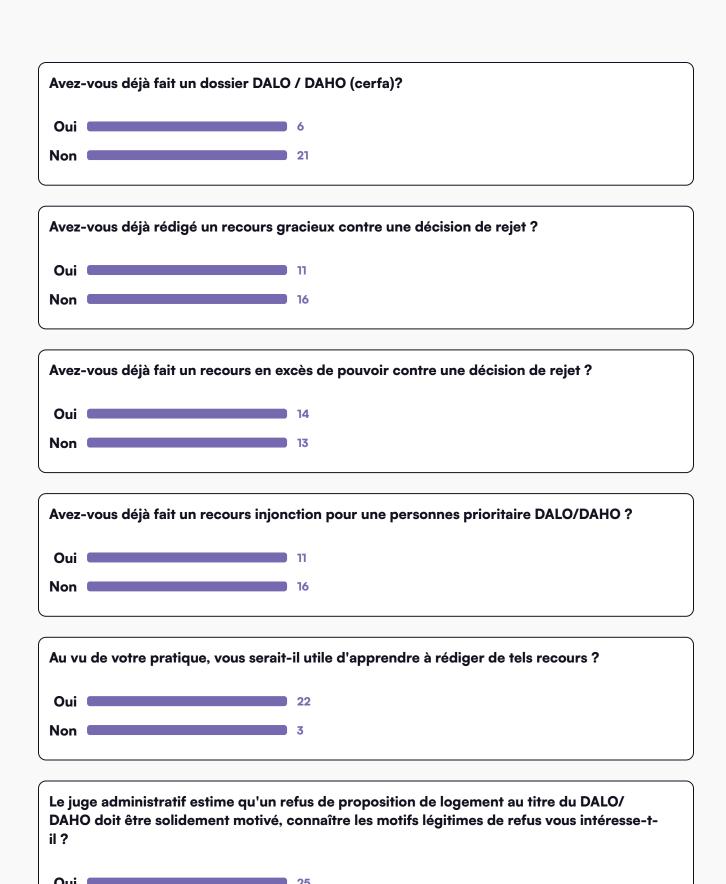
10 ans

2 ans		
RIMLINGER Laure		
10 ans		
TERRASSON Clément		
4 ans		
RAMON Virginie		
20 ans		
PRA Pascale		
32 ans		
MARCEL Aurélie		
15 ans		
DIOUF Rokhaya		
6 ans		
MARGAT Alice		
1 mois		
KHEDDAR Farida	 	
2000		
CELLIER Mélanie		
10 ans		
VACHOUX Amandine		
là ans		
PINORINI Audrey		
9 mois		
LE COQ Céline		
1 an		
PUNZANO Laura		
4		
GAYET Emeline	 	
13 ans	 	
BORGES DE DEUS CORREIA J	 	
1991		









Non

7.0

À l'issue de cette formation vous souhaitez être capable de : (essayez de faire une phrase qui montre votre objectif principal, ex : "je souhaite être capable d'informer de leurs droits les personnes éligibles au DALO que je reçois")

ROUVIER Alexandre

Realiser des recours DALO et accompagner des clients dans cette matière

GIACOMINI Carole

je souhaite surtout pouvoir informer les personnes de leurs droits, les diriger et leur donner les délais utiles, mais pas forcément faire le recours moi-même : j'enverrai vers un confrère

RIMLINGER Laure

Je souhaite renforcer mes connaissances

TERRASSON Clément

je souhaite pouvoir avoir une vue panoramique des différentes catégories de personnes éligibles au DALO pour les renseigner efficacement

RAMON Virginie

savoir informer mes clients sur la possibilité de déposer un DALO

PRA Pascale

je souhaite être capable d'informer de leurs droits les clients au DALO

DIOUF Rokhaya

Je souhaite être capable de faire les recours + informer les personnes

MARGAT Alice

de continuer ma formation pour faire des recours dans le futur (une fois formée)

KHEDDAR Farida

souhait : informer et assurer la défense des personnes confrontées au mal logement

CELLIER Mélanie

je souhaite être capable d'avoir des reflexes dans cette matière

VACHOUX Amandine

oui

PINORINI Audrey

J'aimerais être capable de pouvoir assister les personnes concernées par ces problématiques

LE COQ Céline

J'aimerais me sentir capable d'accompagner les personnes dans leurs recours juridiques DALO / DAHO

PUNZANO Laura

conseille rapidement et connaître toutes les voies de recours Être à l'aise sur le conseil + contentieux connaître les pratiques DAHO et DALO sur la région

GAYET Emeline

Je souhaite être capable d'actualiser mes connaissances jurisprudentielles pour étoffer mes recours DALO / DAHO

BORGES DE DEUS CORREIA Jose

Je souhaite élargir les moyens de recours pouvant être invoqués

DECOMBARD Emmanuel

oui

SIDIBE Wassa

Je souhaite être capable d'accompagner préserver les droits et défendre les personnes éligibles au DALO

SCHULD Catherine

Je souhaite être capable de renseigner mes clients sur le dispositif DALO

Y a-t-il une question que vous voulez aborder dans le détail?

GIACOMINI Carole

les délais réels de mise en oeuvre de la décision de justice favorable, une fois celle-ci obtenue et que faire en cas d'absence d'exécution

TERRASSON Clément

La surrocupation d'un logement

LE COQ Céline

Pas spécifiquement

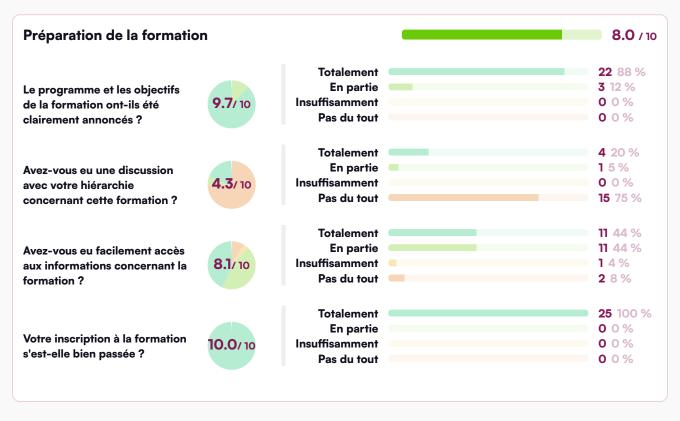
PUNZANO Laura

Ls moyens qui marchent face au JA

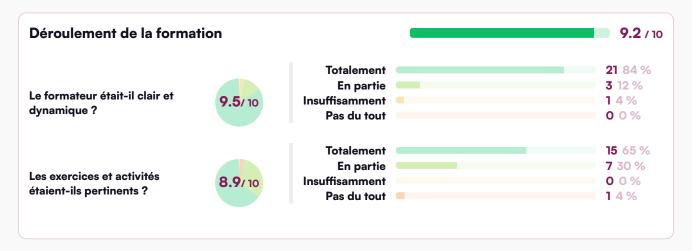
MIRAN Albane

Perfectionner / actualiser nos connaissances en DAHO et DALO

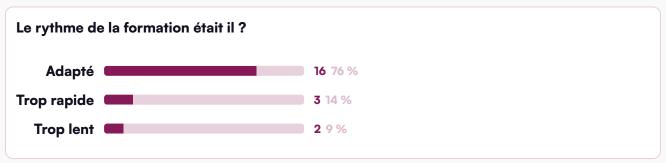
ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS

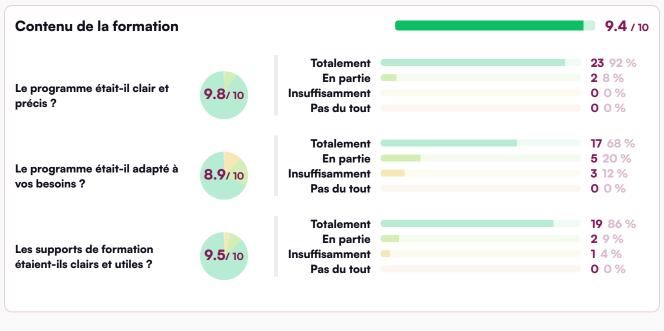
















Quels sont les points forts de cette formation?

ROUVIER Alexandre

Pédagogie

VACHOUX Amandine

Intervenants de qualité

SCHULD Catherine

Formation pratique et très claire

DECOMBARD Emmanuel

Interactivité

MARGAT Alice

très complet - personnes compétentes et pointues

RAMON Virginie

formation complète compte tenu de le diversité des intervenants

LE COQ Céline

diapos intéressantes, très complets

BORGES DE DEUS CORREIA Jose

visualisation de l'ensemble des dispositions DAHO / DALO de la demande au contentieux

TERRASSON Clément

Exhaustivité

DIOUF Rokhaya

Sa précision

LEURENT Perrine

Retours d'expériences sur le contentieux et la stratégie contentieuse

GIACOMINI Carole

le fait de revoir les lois applicables mais également la pratique de celles-ci

MIRAN Albane

Dualité des formateurs (un avocat et le président de l'association)

GAYET Emeline

formation complète

Quels sont les points faibles de cette formation?

ROUVIER Alexandre

Aucun

SCHULD Catherine

Je pense que certains points auraient pu être évoqués plus rapidement

DECOMBARD Emmanuel

Aucun

RAMON Virginie

aucun

LE COQ Céline

Très peu de cas pratiques, d'interractions, formateurs difficilement audibles, échanges entre eux hors micro

TERRASSON Clément

Possiblité de montrer à l'écran des formulations de recours préalables / requêtes ?

PINORINI Audrey

J'aurai préféré avoir le support écrit en début de formation afin de pouvoir compléter le support avec les échanges .

LEURENT Perrine

La durée de formation m'a semblé un peu longue, j'aurai aimé avoir un support avec les jurisprudences.

GIACOMINI Carole

L'introduction un peu longue. Il n'est pas nécessaire de revenir sur les anciennes Lois. En tant qu'avocats nous avons tout le temps des audiences et cela peut empêcher d'assister aux parties plus intéressantes de la formation comprises entre 10h30 et la fin de la formation.

MIRAN Albane

Peut être trop de rappel historique pour un public ayant vocation à exercer la pratique

GAYET Emeline

programme de la matinée un peu trop général

Autres remarques

LE COQ Céline

Contenu très intéressant

CELLIER Mélanie

Je n'avais pas assez de connaissances en la matière et je n'ai pu assister à la formation que le matin.

PINORINI Audrey

Pouvez-vous me confirmer que nous allons recevoir le support de la formation ?

